

L'actualité économique et sociale en bref

Droit du travail

Réforme du Code du travail : le président de la République recevra le 23 mai syndicats et patronat...

La réforme du Code du travail est en marche : Emmanuel Macron recevra, le 23 mai à l'Élysée, tour à tour les organisations syndicales et patronales, a annoncé le 21 mai au soir l'entourage du président de la République. Le Premier ministre, Édouard Philippe, a ajouté dans le *JDD* (21-5) que cette réforme « majeure » serait débattue avec les partenaires sociaux et le Parlement, mais qu'il faudrait ensuite « aller vite » pour la mettre en œuvre. Le locataire de Matignon aura également « des rencontres bilatérales avec l'ensemble des organisations », accompagné par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. « Une bonne réforme est une réforme bien pensée... Cela veut dire une discussion avec les organisations, qui est indispensable, et une discussion parlementaire qui aura lieu à l'occasion du vote de la loi d'habilitation qui permettra au gouvernement de prendre des ordonnances dans le cadre défini par le Parlement », a indiqué le chef du gouvernement. *Source AFP*

... FO se dit prête à discuter...

La réponse de Force ouvrière au calendrier proposé par l'exécutif est « oui ». Dans un entretien en ligne

publié par *Les Échos* (21-5), Jean-Claude Mailly assure que son organisation est « prête à discuter » de la réforme du travail s'il existe de véritables « marges de manœuvre ». Le patron de FO avait déclaré la veille sur France Inter apprécier le directeur de cabinet de Muriel Pénicaud, Antoine Foucher, ex-négociateur du Medef. « C'est quelqu'un que je connais, qui aime le dialogue, qui aime la négociation collective, c'est pas mal ». *Source AFP*

... le Medef veut accélérer

Thibault Lanxade, vice-président du Medef veut aller vite, précise-t-il le 22 mai sur France Inter : « Je n'ai pas à donner de consignes de vote, mais il faut qu'il y ait une majorité pour que les ordonnances puissent passer. Le débat a assez duré ». Une accélération nécessaire selon le Medef : « On voit bien que la loi El Khomri a duré plus de six mois. Ça a été difficile... Maintenant il y a une forme de maturité pour pouvoir réformer ce Code du travail et aller vite parce que les entreprises attendent. Il faut faire en sorte que cela puisse être effectif le plus tôt possible car la croissance est là et maintenant on pourrait bénéficier de ce regain dynamique avec un Code du travail plus flexible, plus souple ». *Source AFP*

Handicapés

L'action en faveur des personnes handicapées

est l'une des priorités du quinquennat

Sophie Cluzel, la nouvelle secrétaire d'État aux personnes handicapées accompagnait, le 21 mai, le Premier ministre à la visite d'une « maison partagée » pour adultes handicapés et valides à Rungis (Val-de-Marne). À l'issue de ce déplacement, elle a loué cet exemple d'« habitat inclusif dans la société, dans la cité, [...] symbolique du vivre-ensemble respectant le choix de la personne ». Pour sa part, le Premier ministre, Édouard Philippe, a réaffirmé que l'action en faveur des personnes handicapées était « une des priorités du président de la République, il l'a placée très haut dans la hiérarchie de ses priorités ». Le chef du gouvernement a regretté que « pendant longtemps et encore pour quelque temps », la question du handicap soit abordée « à travers la question des normes, des lois, des droits ». *Source AFP*

L'Apajh salue le rattachement du secrétariat d'État chargé des personnes handicapées au Premier ministre

L'Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés) « se félicite que le secrétariat d'État aux personnes handicapées soit rattaché au Premier ministre », indique-t-elle dans un communiqué de presse du 19 mai. Elle salue l'arrivée de Sophie Cluzel, militante associative, à ce poste.

Santé au travail

La Maif se dote d'un nouvel accord sur la qualité de vie au travail

La direction de la Maif et quatre organisations syndicales (CAT, CFDT, CFE-CGC et Unsa) ont signé, le 12 avril, un deuxième accord d'entreprise sur la « qualité de vie au travail » pour la période 2017-2019. Dans un communiqué de presse du 18 mai, la mutuelle indique qu'elle entend ainsi confirmer et enrichir ses engagements en faveur de l'amélioration durable de la qualité de vie et de la confiance au quotidien.

La FIRPS se félicite de la nomination de Muriel Pénicaud comme ministre du Travail

Dans un communiqué du 19 mai, la FIRPS (Fédération des intervenants en risques psychosociaux) se félicite de la nomination de Muriel Pénicaud en tant que ministre du Travail et rappelle « que le rapport sur l'efficacité et le bien-être au travail, auquel elle avait contribué avec Messieurs Lachmann et Larose en 2010, avait posé les bases d'une approche de qualité de la prévention des RPS, autour notamment de dix mesures pour améliorer la santé psychologique au travail ». Alors qu'un « Manifeste de six propositions » pour faire de la santé au travail, un enjeu national a été présenté aux candidats en février dernier, la FIRPS souligne, que « dans un contexte de forte transformation du monde du travail, la création d'un comité d'experts pluridisciplinaire pour évaluer les coûts de la non-santé au travail et faire des propositions en matière de prévention, pourrait faire partie des priorités du ministre ».

Temps de travail

Nouvel accord d'aménagement du temps de travail dans le groupe Manitou

Dans un communiqué du 19 mai, le groupe Manitou, qui compte plus de 1 200 salariés en France, a annoncé la signature d'un nouvel accord d'aménagement du temps de travail « pour mieux répondre à son surcroît d'activité ». Cet accord, entré en application le 1^{er} mai, comporte « trois mesures principales, notamment la possibilité de travailler 120 heures supplémentaires au maximum dans l'année, des montées d'équipe en 2x8 sur des périodes courtes, ainsi que la possibilité pour les opérateurs de travailler jusqu'à dix samedis dans l'année ». « Ces mesures ont été adoptées par la majorité de nos partenaires sociaux afin de satisfaire nos clients et pour répondre à des délais raisonnables. Elles sont évidemment accompagnées de primes et majorations nécessaires en fonction du nombre d'heures et de jours supplémentaires travaillés », a déclaré Michel Rodrigues, DRH de la division Material Handling & Access du groupe.

Formation

Sept Opca se mobilisent pour la formation de 1 000 réfugiés

Un communiqué du 18 mai annonce la signature de l'accord-cadre entre les ministères de l'Intérieur, du Travail et du Logement, de l'OFII, de Pôle Emploi et du FPSPP en présence de sept Opca (Afdas, Agefos-PME, Constructys, FAF.TT, Forco, Opcaim et Opcalia). Ces dernières se mobilisent en vue de développer une véritable dynamique « formation – ac-

compagnement – emploi » destinée à 1 000 réfugiés afin de leur garantir une insertion professionnelle et une intégration réussies. Ce parcours se décline en trois temps : un premier socle de 200 heures de français sera dispensé aux bénéficiaires par l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration). Ensuite, une préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) de 400 heures sera centrée sur l'apprentissage du français à visée professionnelle et à la découverte des métiers – ceux pour lesquels les entreprises ont des difficultés à recruter à savoir l'industrie, le BTP et les services. Enfin, les réfugiés bénéficieront d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat de développement professionnel intérimaire (CDPI) de minimum 450 heures visant une première brique de qualification.

Politique sociale

L'Unapl demande au gouvernement une relance rapide des dossiers des professions libérales

Dans un communiqué du 18 mai, l'Union nationale des professions libérales « salue la nomination du nouveau gouvernement et se félicite de constater que des experts de chacun des dossiers dont ils auront la charge ont été désignés aux différents postes clés ». Elle rappelle également « la nécessité de donner une visibilité propre aux professions libérales dans les attributions des ministères de Bercy ». Par ailleurs, l'Unapl se félicite de « l'intention du chef de l'État de rouvrir la discussion sur la réforme du Code du travail afin de faciliter l'embauche ». « Les propositions et demandes des TPE avaient été écartées de la loi Travail », a-t-elle ajouté, souhaitant ainsi que

« l'expérience de la ministre du Travail dans les grandes entreprises ne lui fera pas oublier les attentes des plus petites qui sont les plus nombreuses et les seules présentes dans tous les territoires ». Enfin, l'organisation patronale « demande dès à présent à rencontrer les différents ministres en charge de ces différents dossiers afin de permettre aux entreprises libérales de prendre une part effective dans la relance économique de notre pays ».

Le SML souhaite du gouvernement des « engagements forts »

Le Syndicat des médecins libéraux (SML) a salué, le 17 mai, « la désignation de Madame Agnès Buzyn comme ministre des Solidarités et de la Santé » et « souhaite pouvoir la rencontrer rapidement pour relancer sans tarder les dossiers de la médecine libérale ». « Après un quinquennat d'incompréhension et de conflits inédits, un changement de méthode est attendu et nécessaire au rétablissement de relations de confiance ». « Les médecins libéraux attendent des engagements forts de la part de la ministre et, plus largement, du gouvernement », a ajouté le SML, tout en notant « l'engagement du président de la République de rendre le tiers payant généralisable ». Le syndicat « sera attentif à ce que ces nouvelles dispositions permettent d'introduire la souplesse réclamée par la profession qui souhaite conserver son indépendance ».

Secteurs

La FGA-CFDT dénonce l'utilisation des produits phytosanitaires sur des salariés agricoles mal protégés

Un nouvel arrêté relatif à l'utilisation des produits phytosanitaires a été publié au JO du 7 mai. La FGA-CFDT rappelle, dans un communiqué du 19 mai, qu'elle avait rencontré le cabinet du ministre de l'Agriculture en novembre 2016. Elle avait proposé de permettre les entrées dérogatoires, uniquement aux salariés permanents, titulaires du Certiphyto, afin de protéger les salariés occasionnels ou saisonniers, « les moins avertis aux risques et aux mesures de précaution, à qui il sera demandé d'intervenir dans les champs, vergers ou serres après traitement ». Si elle reconnaît que le nouvel arrêté prévoit d'encadrer le risque « afin de minimiser l'exposition du travailleur », la FGA-CFDT estime néanmoins que le texte ne va pas assez loin dans la protection des salariés agricoles.

Transports et logistique : confirmation de la reprise des recrutements de cadres en 2017

Pour 2017, le marché de l'emploi cadre dans le secteur transports et logistique devrait poursuivre sa croissance à un rythme modéré, selon le baromètre Apec/AFT publié le 18 mai. Les entreprises envisagent ainsi de recruter jusqu'à 3 650 cadres dans l'hypothèse la plus favorable, soit une hausse de 5 % en un an. Cette évolution « confirmerait la reprise du marché de l'emploi cadre enregistré dans ce secteur en 2016

(+ 12 % par rapport à 2015), après deux années consécutives de baisse », estime l'Apec. En termes de profils, les entreprises consacraient en 2017 près d'un tiers de leurs recrutements aux cadres des services techniques (achats, qualité, maintenance, logistique, sécurité). Les besoins seraient aussi importants dans la fonction commerciale et dans les métiers spécifiques du Transport (fonction exploitation tertiaire) ; près d'un recrutement sur cinq concernerait chacune de ces deux fonctions.

Europe

Royaume-Uni : baisse du chômage en mars

Le taux de chômage au Royaume-Uni a baissé fin mars pour se situer à 4,6 %, soit son plus bas niveau depuis 1975, selon les chiffres de l'Office des statistiques nationales (ONS) publiés le 17 mai. Le pays comptait 1,54 million de chômeurs, soit 152 000 de moins sur un an. Quelque 31,95 millions de personnes occupaient un emploi dans le même temps, a précisé l'ONS, soit 381 000 de plus sur un an. *Source AFP*

Grèce : le parlement entérine une baisse des retraites et des hausses d'impôts

Le Parlement grec a adopté, le 18 mai, de nouvelles mesures d'austérité, réclamées par les créanciers internationaux d'Athènes. Les principaux articles de la loi prévoient de nouvelles coupes dans les retraites et des hausses d'impôts. La nouvelle loi comprend également des mesures de compensation pour les plus démunis, comme des aides sur les loyers et les médicaments. Les nouvelles mesures de rigueur, prévoyant des éco-

nomies de 4,9 milliards d'€ doivent être appliquées dans les années suivant la fin du plan actuel d'aide (2015-2018), soit entre 2019 et 2021. « La balle est dans le camp des créanciers, c'est leur tour de respecter leurs engagements comme nous l'avons fait », a déclaré le Premier ministre, Alexis Tsipras, à l'issue du vote au Parlement dans la nuit du 18 au 19 mai. *Source AFP*

Espagne : la libéralisation de l'emploi des dockers est conforme aux règles de l'UE

La Commission européenne a estimé, le 19 mai, que le texte libéralisant l'emploi des dockers voté la veille par les députés espagnols était « conforme » aux règles européennes. Jusqu'à maintenant, les entreprises souhaitant embaucher des manutentionnaires dans les ports devaient passer par des « sociétés de gestion des travailleurs portuaires », qui les obligeaient à recruter prioritairement les dockers qu'elles employaient. Or, cette réglementation avait été jugée, en 2014, contraire à la liberté d'établissement en vigueur dans l'UE par la CJUE. En juillet 2016, la Commission avait introduit un recours contre Madrid devant la CJUE, lui demandant de constater que l'Espagne n'avait pas respecté l'arrêt de 2014. Le nouveau texte rend fa-

cultatif le recours à ces groupes pour embaucher, car patronat et syndicats devront négocier dans chaque port les conditions de travail des travailleurs issus de ces sociétés. Les principaux syndicats de dockers ont déposé un préavis de grève pour le 24 mai. *Source AFP*

International

USA : les constructeurs automobiles suppriment des emplois

En dépit de leur promesse faite à Donald Trump d'embaucher, les grands constructeurs automobiles américains vont supprimer des emplois face au ralentissement du marché. GM prévoit de supprimer plus de 4 000 emplois, Ford 1 400 emplois en moins, tandis que plus de 6 000 employés des usines de production Fiat-Chrysler de Sterling Heights (Michigan) et Toledo (Ohio) sont depuis quelques mois au chômage technique. *Source AFP*

Afrique : un tiers des pays ont atteint des niveaux de développement moyens ou élevés

Même si « les progrès sur le front du développement humain restent lents et inégaux », 18 pays africains sur les

54 que compte le continent atteignent désormais un « niveau de développement moyen ou élevé », selon les « Perspectives économiques en Afrique » publiées le 22 mai conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Certes, note le rapport, « malgré les avancées obtenues de-puis dix ans », 544 millions d'Africains (sur une population to-tale d'1,2 milliard) vivent toujours dans la pauvreté. Pourtant, le Rwanda a mis en place un programme d'assurance maladie communautaire qui permet de couvrir près de neuf habitants sur dix. En Afrique du Nord, l'Égypte et la Tunisie sont dotés de systèmes d'assurance maladie couvrant respectivement 78 % et 100 % de la population. Cinq pays se distinguent sur le plan du respect de la parité hommes/femmes : au Botswana, en Namibie, au Rwanda, au Lesotho et à Maurice, « les femmes atteignent des niveaux de développement humain presque équivalents à ceux des hommes ». Enfin, le rapport pointe la gravité du phénomène du chômage des jeunes sur le continent : la moitié d'entre eux sont sans emploi et un tiers occupent des « emplois vulnérables ». *Source AFP* ■

